

Image not found or type unknown



Changement de statut étudiant à salarie (Algérien)

Par **sallaas**, le **14/09/2019** à **17:44**

Bonjour, SVP j'ai une question concernant le changement de statut étudiant à salarie. En fait, je suis Algérien, j'ai un diplôme français de Master 2 génie civil en 2013, je suis rentré en Algérie en 2014 et maintenant je suis retourné en France pour faire un master spécialisé en BTP. ma question est la suivante :
- Est ce que je peux faire le changement de statut dès maintenant avec l'ancien diplôme Master 2 génie civil de 2013 (sachant que j'ai décroché un contrat CDI) ?
- Sinon combien de temps je dois resté avec le statut étudiant avant de changer à salarié ?
Merci d'avance